



RAPPORT FINAL  
Novembre 2006

document n° 2:  
histoire et patrimoine

**ANIÈRES**



Plan Directeur Communal 2006



**ANIERES - HISTOIRE et PATRIMOINE**  
étude pour le plan directeur communal  
**ANITA FREI**  
mars 2003





## **TABLE DES MATIÈRES**

• UNE HISTOIRE SECLAIRE	2
• LE TERRITOIRE A LA LUMIERE DE LA CARTOGRAPHIE HISTORIQUE	4
Début du XIXe siècle	
Transformations aux XIXe & XXe siècles	
• LE PAYSAGE HISTORIQUE	8
Les affectations	
Les chemins et la structure bocagère	
• LE RESEAU HISTORIQUE	12
L'Inventaire des voies de communication historiques (IVS)	
Les objets IVS	
Le paysage routier: synthèse	
• LE PATRIMOINE BÂTI	26
• LA CARTE DU PATRIMOINE	40
• BIBLIOGRAPHIE ET CARTOGRAPHIE	43

## UNE HISTOIRE SECLAIRE

La commune formée en 1858 comprend le village d'Anières et les hameaux de Chevrens et de Bassy.

Le territoire a été colonisé très tôt. Le rivage d'Anières a été occupé par un établissement palafitte dès 3000-2500 avant J.C. A l'époque romaine, des colons s'établissent sur la crête; une nécropole, utilisée du Bas-Empire jusque vers le VIIe siècle, a été découverte au sud du hameau de Chevrens.

Anières constitue pendant tout le moyen âge une paroisse indépendante, avec son église Notre-Dame relevant du prieuré genevois de Saint-Victor, dont dépend aussi Chevrens.

La famille d'Anières, éteinte au début du XVe siècle, était vassale des Faucigny et possédait le fief et le château de Bassy. Celui-ci, aujourd'hui disparu, appartenait à la ligne de forteresses défendant les terres des Faucigny exposées au lac.

Après la Réforme et l'occupation bernoise, de 1536 à 1564-1567, la région passe en mains savoyardes et fait partie du bailliage du Chablais. Genève y conserve toutefois des droits, hérités du prieuré de Saint-Victor et achète après 1567 le fief de Bassy. Sous l'occupation bernoise, la région passe à la Réforme, puis retourne au catholicisme à la fin du XVIe siècle. La paroisse est alors rattachée à celle de Corsier. L'église est démolie en 1835. La chapelle protestante date de 1890.

A la Révolution, Anières est rattaché en 1793 au département du Mont-Blanc, en 1798 à celui du Léman.

Réuni à Genève par le traité de Turin de 1816, elle forme avec Corsier une commune du nouveau canton suisse. Des dissensions entre les deux entités, notamment au sujet des dépenses, aboutissent en 1858 à la scission.

La construction de la route d'Hermance, dans la deuxième moitié du XIXe siècle, et

l'inauguration de la ligne de tramways Vésez - Hermance, ont contribué au développement du territoire, surtout de la bande lacustre, avec une concentration de villas.



"Vero disegno del lago di Geneva con i luoghi che l circondano" , par Fornazeris, 1589 (détail) BPU

# LE TERRITOIRE D'ANIERES A LA LUMIERE DE LA CARTOGRAPHIE HISTORIQUE

## Interprétation des cartes de l'Atlas du territoire genevois

### Début du XIXe siècle

Le premier plan de l'Atlas du territoire genevois présente le report du Cadastre français de 1815 sur le plan d'ensemble de 1989-1991. Il offre une lecture de la situation au début du XIXe siècle et, surtout, met en évidence les éléments de cette époque encore existants sur le terrain.

### Réseau

Les grandes voies se tiennent sur les hauteurs. La route de Thonon a été reconstruite par étapes dans la 2e moitié du XVIIIe siècle et son ancien tracé est encore visible.

A l'échelle locale, le réseau est relativement lâche, moins dense qu'ailleurs en territoire genevois. On ne constate pas de modifications majeures de ce réseau local, quelques rectifications ponctuelles.

### Parcellaire

Sa définition est très fine au bord du lac et sur la pente du coteau, avec des parcelles longues et étroites.

Sur le plateau, le découpage parcellaire dessine des unités beaucoup plus importantes, dévolues aux grandes cultures et aux pâturages communs.

### Affectations

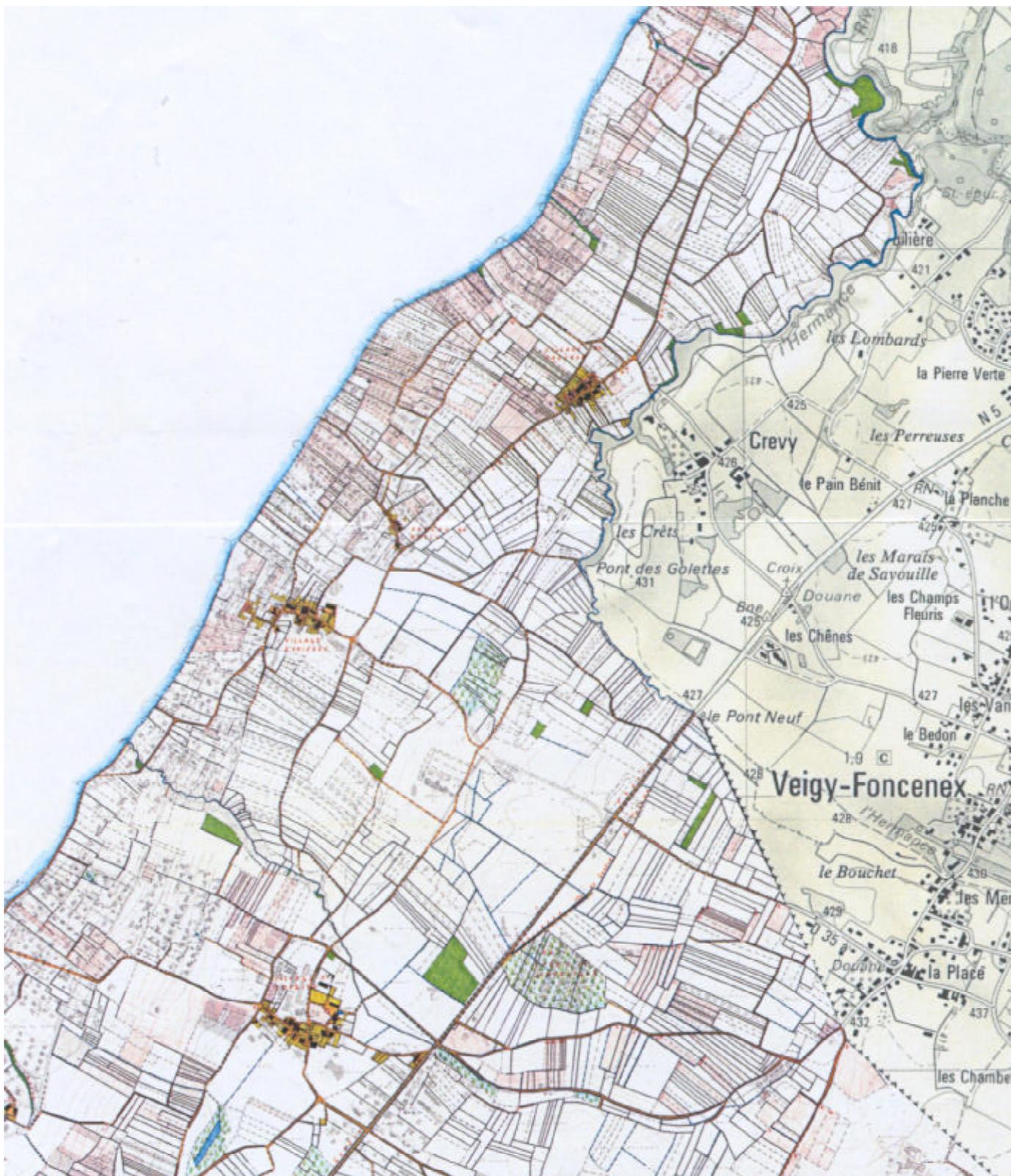
Sur les pentes côté lac, la vigne domine. Du côté de Veigy, on trouve quelques hutins (vignes hautes).

Sur le plateau, on notera la présence importante de l'eau, avec des marais, des canaux de drainage.

### Bâti

Il est concentré dans les trois localités. Anières se trouve à l'écart des grandes voies. Chevrens possède déjà son caractère de village-rue. Bassy ne regroupe que quelques maisons.

Permanences du cadastre napoléonien	
	Limites parcellaires permanentes
	Limites parcellaires persistantes
	Limites parcellaires disparues
	Bâti permanent (implantation)
	Bâti disparu
Voies de communication, hydrographie, affectations	
	Voies de circulation, cours, places
	Cours d'eau, bassins, étangs
	Marais
	Bois
	Jardins
	Vignes
	Hutins
	Tracé des fortifications, démolies à partir de 1850
	Limite des levés du cadastre napoléonien



Atlas du territoire genevois. Permanences et modifications cadastrales aux XIXe et XXe siècles, Carte no 6.1 (détail)

## Transformations aux XIXe & XXe siècles

Le second plan de l'Atlas du territoire genevois rend compte des transformations intervenues depuis le Cadastre français. En noir, on retrouve l'héritage de l'Ancien Régime et du Département du Léman.

Les éléments reportés dans les tons de **rouge** sont ceux qui apparaissent entre le début du XIXe siècle et le milieu du XXe siècle.

Le **jaune orangé** souligne les modifications datant de la seconde moitié du XXe siècle.

### 1815-1937

#### Réseau

L'événement majeur de cette période est la construction de la route d'Hermance, inaugurée en 1851.

La route de l'Hospice est construite, en même temps que l'Asile de vieillesse.

Au niveau du réseau local, la situation ne s'est pour ainsi dire pas modifiée.

#### Parcellaire

On constate un double mouvement, de regroupement parcellaire, sur la frange lacustre et dans le secteur de la Côte-d'Or, mais aussi des subdivisions, en particulier sur le plateau, du côté de Foncenex, au nord-est de Corsier.

#### Bâti

L'urbanisation de la frange lacustre a débuté, et on observe un égrenage des villas en-dessous de la route d'Hermance. Au niveau des localités, le développement est minimal, quelques rares bâtiments sont venus s'ajouter aux noyaux existants.

A l'extérieur, quelques implantations exceptionnelles: asile de vieillesse, douane, ferme.

### 1937-1999



#### Réseau

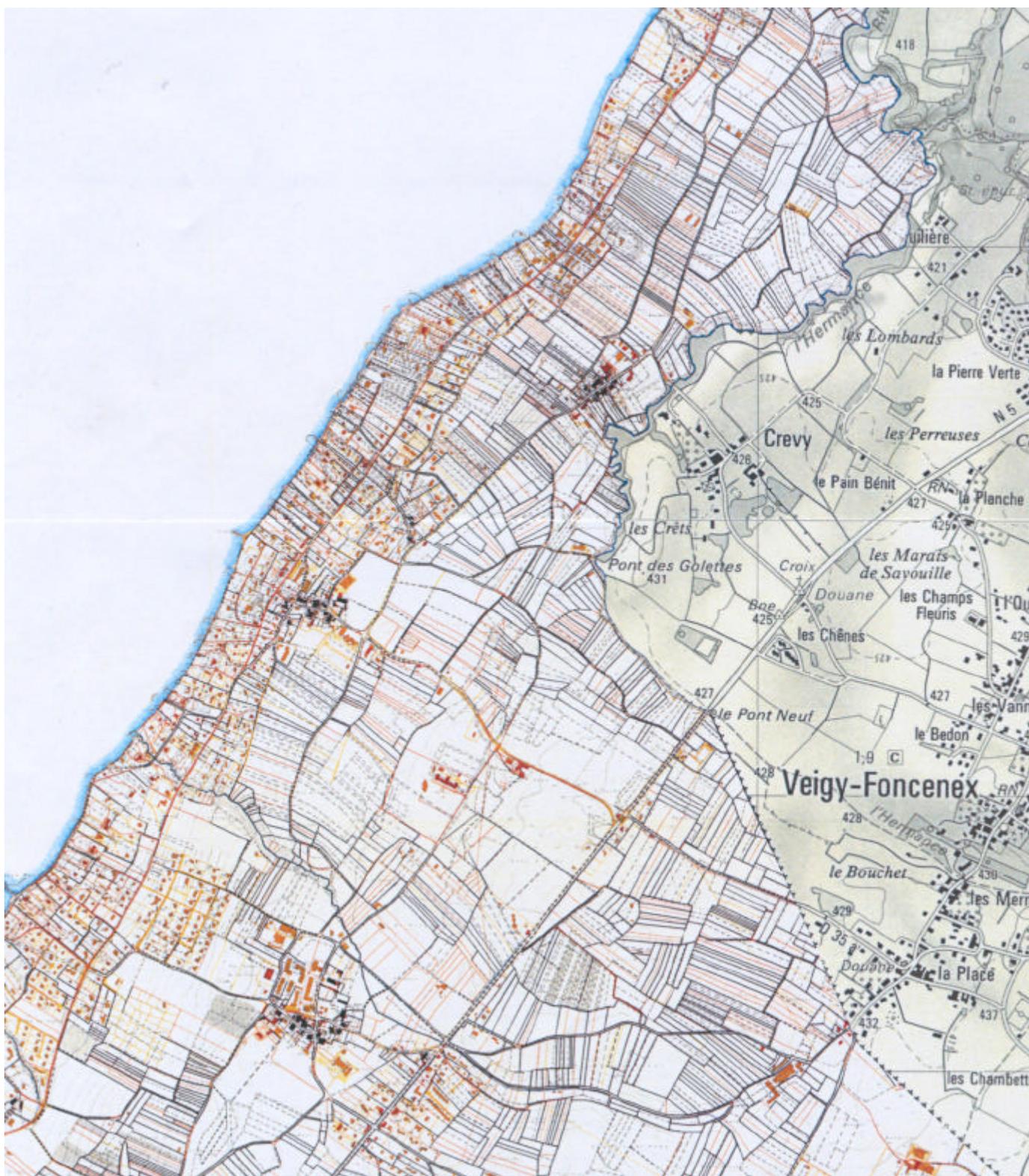
Peu de modifications, sinon la création de quelques nouvelles dessertes pour les lotissements de villas. Les axes majeurs sont modernisés, voire rectifiés.

#### Parcellaire

Pas de changements majeurs par rapport à la période précédente.

#### Bâti

L'urbanisation de la frange lacustre s'est intensifiée, sur des parcelles plus petites. Elle s'étend peu à peu au-dessus de la route d'Hermance, avec des lotissements. Elle remonte la pente jusqu'à englober Bassy. Le village-rue de Chevrens s'allonge, mais tend aussi à se développer dans le sens perpendiculaire. Anières connaît une croissance le long de ses rues.



Atlas du territoire genevois. Permanences et modifications cadastrales aux XIXe et XXe siècles, Carte no 6.2 (détail)

## LE PAYSAGE HISTORIQUE

La mise en couleurs du plan de l'Atlas Mayer de 1830 donne un aperçu des cultures présentes sur l'actuel territoire de la commune d'Anières.

### Les affectations

La première carte montre les affectations des parcelles, selon les catégories retenues par l'Atlas Mayer : champs, prés, pâturages ou communaux, vignes et hutins, vergers, jardins, bois et broussailles.

En jaune

Les grandes cultures (céréales) dominent le territoire et occupent des surfaces importantes.

En rose

La vigne, concentrée au bord du lac (voir texte ci-contre). Aujourd'hui, le vignoble a grimpé d'un étage.

En ocre-brun

Les communaux, pâturages communs, où l'on amenait paître le bétail, à proximité des villages et sur le plateau. Les prés sont plus rares et épars.

En vert

Autour des villages, des jardins, probablement plus nombreux que ce qui est indiqué ici.

En vert foncé

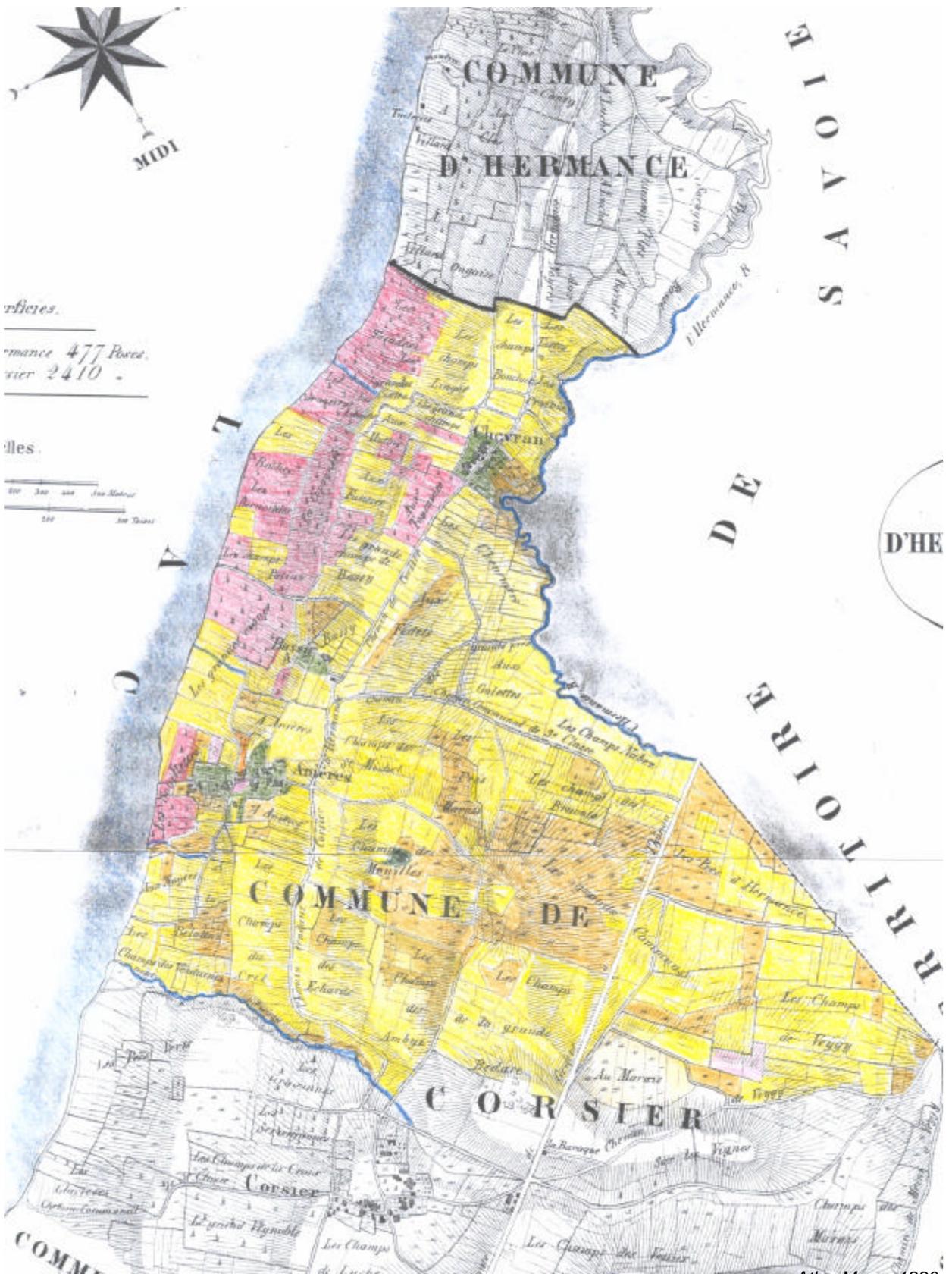
Ce qui peut paraître étonnant par rapport à aujourd'hui, c'est l'absence quasi totale de bois et forêts. Nul doute qu'actuellement l'arborisation est beaucoup plus considérable qu'au début du XIXe siècle.

L'arrêt sur images en 1830 montre un paysage dominé par les champs, le vignoble occupant les pentes.



Dans son Essai statistique sur le canton de Genève de 1817, Jean Picot décrit les terres de la rive gauche du lac, une brève description qui s'applique également aux terres de la commune d'Anières:

*Les cinq communes, dont nous venons de parler, jouissent d'un avantage particulier dû à leur situation; leurs vignes, situées au bord du lac, ne gèlent point au printemps, ou du moins gèlent fort rarement, dans toute la moitié inférieure de la pente du coteau. Cet avantage est d'un grand prix dans un canton où les gelées du printemps sont fréquentes et détruisent souvent les espérances du vigneron; il est dû aux émanations calorifiques des eaux du lac.*



Atlas Mayer 1830.

L'affectation des parcelles est révélée par la mise en couleurs

## Les chemins et la structure bocagère

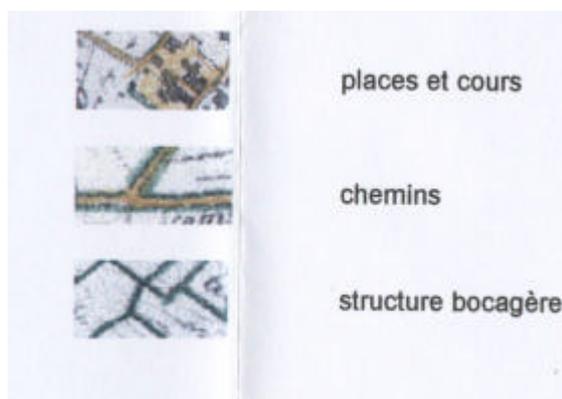
La seconde carte illustre de façon très frappante la structure bocagère typique de la campagne genevoise. Avec ses parcelles délimitées par des haies, le bocage dessine un paysage bien particulier, une campagne quadrillée par de nombreux chemins, eux-mêmes encadrés de fortes haies, souvent rehaussées d'arbres.

Les parcelles fermées par des haies sont protégées contre les déprédations des animaux, le passage des chars ou des gens et le ravage des intempéries. La fonction économique du bocage n'est pas négligeable : les haies fournissent du combustible pour le chauffage et les fours à pain, des liens pour les moissons et de l'alimentation pour le bétail.

La séparation est nette entre le domaine des cultures et celui des animaux. Les chemins encadrés de haies canalisent le passage du bétail, et se dilatent souvent en communs où l'on amène paître les bêtes.

La structure bocagère à Anières est relativement peu dense, à l'image du réseau des chemins. La proportion de parcelles fermées semble faible, ce qui se comprend pour le vignoble.

Quelques chemins, surtout sur le plateau, sont bordés de haies sur une assez longue distance, formant par endroits des "chambres bocagères", beaucoup plus vastes qu'ailleurs, dont il subsiste aujourd'hui quelques beaux exemples.





## LE RESEAU HISTORIQUE D'ANIERES

Le réseau des voies historiques d'Anières est très fortement déterminé par la topographie et par la présence du lac.

Il est organisé par une voie majeure, la route de Thonon, doublée à une échelle plus régionale par l'itinéraire Genève – Hermance – Thonon et ses différents tracés.

Dans le sens transversal, des parcours très anciens mettent en relation le lac et la voie de piémont d'Annemasse à Douvaine, traversant la route de Thonon et le territoire de Veigy-Foncenex.

### Route de Thonon

L'itinéraire conduisant de Genève à Thonon est un tronçon d'une liaison transrégionale séculaire, reliant Genève au Valais et à ses cols par la rive gauche du lac Léman. Servus Galba, lieutenant de César, l'emprunte en 57 avant J.C.

La route dans sa forme actuelle remonte au XVIII<sup>e</sup> siècle. A cette époque, on assiste à une âpre lutte entre la France et le Piémont pour la possession du trafic commercial, lutte qui passe par l'amélioration du réseau. Le Chablais sera la première province piémontaise à être dotée d'une route nouvelle; le projet de la route Thonon – Bellerive – Corsier, établi en 1756, confirme l'orientation du Chablais vers son marché naturel, Genève. Du côté de Genève, qui a acquis en 1754 avec le traité de Turin le territoire de Vandoeuvres, on établit une chaussée entre Coligny et la nouvelle route savoyarde. Sous Napoléon 1<sup>er</sup>, ce tracé est amélioré par Nicolas Céard, entre 1810 et 1812, dans le cadre des travaux de la route du Simplon.

La nouvelle route savoyarde est large, hardiment tracée. Dès 1847, à la faveur de la construction d'une route de rive (quai de Coligny) aboutissant à La Pallanterie, le tracé est modernisé jusqu'à la frontière.

Dès 1891, le chemin de fer à voie étroite dessert la ligne Rive - Douvaine, par Corsier et Veigy. Elle est remplacée en 1930 par des autobus.

### L'itinéraire Genève – Hermance

Parmi les variantes de tracés entre Genève et Hermance, il existait, probablement dès l'époque préromaine, une voie parcourant la bordure immédiate du lac, convergeant à Thonon avec la voie principale en provenance de Genève et celle qui suivait la zone de piémont depuis Annemasse.

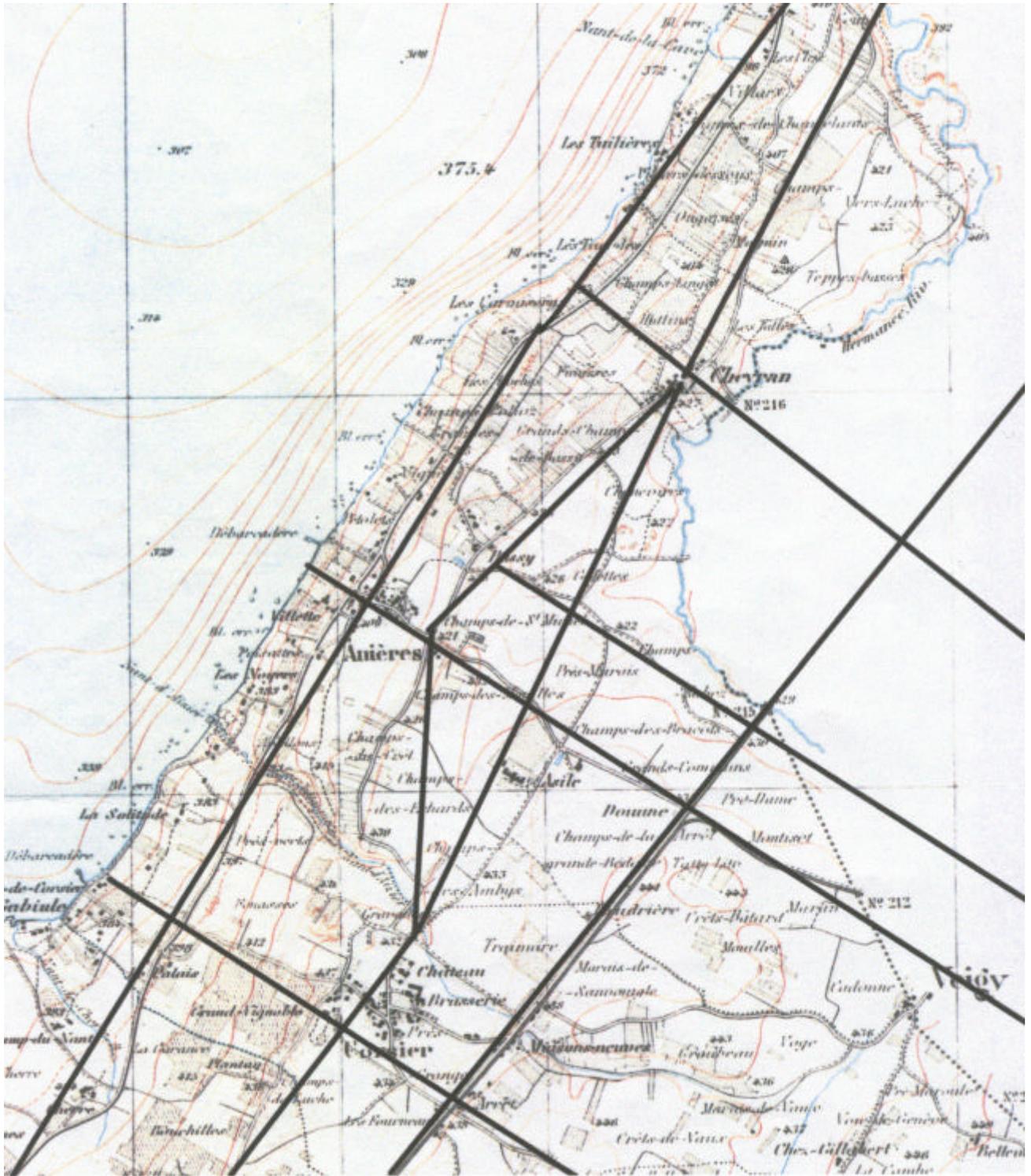
### Route d'Hermance

La route d'Hermance, inaugurée en 1851, devait permettre de rapprocher, au propre comme au figuré, de la ville les anciennes communes savoyardes, et faire connaître cette partie du canton. Les autorités genevoises ne se sont pas trompées sur l'impact économique de la voie: les terrains de la rive du lac deviennent vite parmi les plus recherchés du canton et sont colonisés par de cosues villas. Tracée pour rejoindre Hermance par le plus court chemin, la nouvelle route traverse en quasi ligne droite, à mi-côte, le territoire d'Anières. Le 26 décembre 1901, la ligne de tramways Vézenaz – Hermance, qui emprunte ce tracé, est inaugurée. Elle est remplacée en 1958 par une ligne d'autobus.

Auparavant, pour rallier Hermance depuis Genève, on empruntait une ligne plus haute, moins proche du lac. Un premier tracé, par Chevrens, traversait le territoire d'Anières et ses hameaux de Bassy et Chevrens, pour rejoindre Hermance, puis Messery, Yvoire et Coudrée. Ce tracé fort ancien a vraisemblablement été établi dans sa forme actuelle dans les premières années du XIX<sup>e</sup> siècle.

Sur le plateau, entre Corsier et Chevrens, un ensemble de chemins forme une variante du tracé précédent.

Il est remarquable de constater que cette région, qui souffre aujourd'hui d'une déserte très insuffisante par les transports publics, était dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle particulièrement bien lotie.



Atlas topographique de la Suisse, feuilles 447 Versoix et 448 Meinier, 1896  
Avec indication de la grande structure du réseau

## L'INVENTAIRE DES VOIES DE COMMUNICATION HISTORIQUES IVS

Chaque voie de communication, de la grande route commerciale au plus modeste sentier, est inscrite dans le paysage qu'elle a contribué dans une très large mesure à façonner. A l'instar des monuments, des villages classés ou des sites naturels, les chemins historiques appartiennent à notre patrimoine culturel. Ils sont les témoins de notre passé, parmi les plus fragiles et les plus menacés par les mutations sans précédents intervenues au cours du XXe siècle. La modernisation progressive des voies historiques fait disparaître les tracés sinueux qui s'accordent à la topographie, le grignotage des allées d'arbres et des haies efface peu à peu le dessin du paysage traditionnel, provoquant une banalisation du paysage.

Or, le réseau des voies de communication historiques du canton de Genève, d'une densité extraordinaire et d'une persistance remarquable à travers les siècles, participe de façon décisive à la définition de ce paysage.

C'est précisément dans le but de documenter et de préserver les plus précieux de ces témoins de notre histoire commune qu'a été créé l'Inventaire des voies de communication historiques de la Suisse (IVS). Il offre au canton et aux communes un instrument en matière d'aménagement du territoire.

L'Inventaire des voies historiques du canton de Genève a été réalisé entre 1994 et 1996. Les chemins historiques sont documentés selon deux aspects, l'histoire et le terrain.

Sans prétendre à l'exhaustivité, l'analyse historique s'efforce de documenter la fonction de chaque chemin, son évolution et ses modifications à travers les siècles. Elle s'appuie sur les travaux et les sources disponibles, en privilégiant, lorsqu'elle existe, la cartographie historique.

La **carte de terrain** dresse un état des

lieux, où les éléments de substance historique encore présents sont systématiquement répertoriés. La forme de la voie, son revêtement, ses éléments de délimitation, les ouvrages d'art qui le jalonnent, constituent autant de critères d'appréciation de sa valeur, sans oublier les éléments du paysage routier: fontaines, bornes, croix et chapelles routières, auberges et maladières.

A propos de la route d'Hermance:

*"Il nous semble que ce pays, si riant et si bien situé, est resté trop inconnu à une notable portion de nos concitoyens; qu'à l'exception d'un petit nombre de personnes, il existe trop peu de relations entre les habitants de ces communes et ceux des autres parties de notre petit territoire... un des heureux résultats que nous attendons de la construction de la route est d'assimiler davantage tous les citoyens de notre patrie et de faciliter beaucoup les rapports qui doivent exister entre eux."*

L'impact économique de la route n'est pas ignoré:

*"Les terrains des communes traversées par la nouvelle route seront plus recherchés et la valeur qu'ils prendront augmentera la richesse naturelle."*

Rapport sur le projet de loi relatif à la construction d'une route sur la rive gauche du lac, 1847 (pp. 12-13)



Inventaire des voies de communication historiques de la Suisse (IVS) Documentation canton de Genève.  
 Carte de terrain 1281 Coppet (détail). Y. Bischofberger, A. Frei. Etat 1994  
 Pour la légende, voir page 19

# L'INVENTAIRE DES VOIES DE COMMUNICATION HISTORIQUES IVS SUR LA COMMUNE D'ANIERES

Au terme de la double approche de l'histoire et du terrain, chaque parcours est classé, selon son état de conservation et sa charge historique, en voie d'importance nationale (en rouge), régionale (en bleu) ou locale (en vert).

Cette distinction permet d'évaluer l'aspect et la qualité constructive d'une voie historique. L'ensemble de ces caractéristiques est reporté sur une **carte d'inventaire**.

Ce classement est accompagné de l'indication de la substance. Selon la morphologie de la voie, l'Inventaire distingue trois degrés de substance:

- pas de substance (trait simple)
- substance (trait double)
- beaucoup de substance (trait double épais)

## Itinéraires, tracés et segments IVS sur le territoire d'Anières

### Importance nationale

- GE 6 Genève - front. nat. (- Thonon, F)
  - GE 6.3 anc. grande route de Thonon
  - GE 6.4 chaussée du XVIIIe siècle

### Importance régionale

- GE 101 (Genève -) Vérenaz / Corsier - Hermance
  - GE 101.1 par Anières
  - GE 101.2 par Saint-Maurice
    - GE 101.2.2 Les Bracots - Les Cheneviers
    - GE 101.2.3 Chevrens - Les Chancelants
  - GE 101.3 route du XIXe siècle
- GE 205 Anières - front. nat. (Veigy-Foncenex, F)
  - GE 205.1 par le pont des Golettes
  - GE 205.2 par Les Bracots
  - GE 205.3 par Douane
- GE 206 Chevrens - front. nat. (Veigy, F)

### Importance locale

- GE 304 La Gabiule / Corsier-Port - Anières
  - GE 304.0.1 Les Verdaines - GE 101.3
- GE 313 Corsier - front. nat. (- Veigy, F)



Inventaire des voies de communication historiques de la Suisse (IVS) Documentation canton de Genève.  
 Carte d'inventaire 1281 Coppet (détail). Y. Bischofberger, A. Frei. Etat 1994  
 Pour la légende, voir page suivante

# LÉGENDE DE LA CARTE D'INVENTAIRE IVS

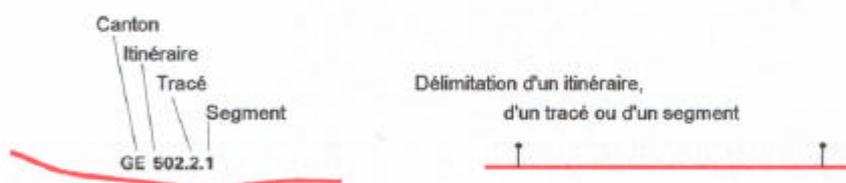
## CLASSIFICATION D'APRÈS LA LPN (loi fédérale sur la protection de la nature et du paysage)

-  Importance nationale
-  Importance régionale
-  Importance locale

## SUBSTANCE (p. ex. ... d'importance nationale)

-  Tracé historique
-  Tracé historique avec substance
-  Tracé historique avec beaucoup de substance

## SUBDIVISION (p. ex. ... d'importance nationale)



## OUVRAGES D'ART

-  Pont
-  Vestiges de pont, culée  
butée de pont

## ÉLÉMENTS DU PAYSAGE ROUTIER

- |  |  |   |
|--|--|---|
|  Pierre de distance             |  Chapelle                                   |  Mines                               |
|  Autre pierre                   |  Eglise                                     |  Embarcadère/Débarcadère/<br>Port    |
|  Arbre isolée                   |  Château-fort/Château/Ruines                |  Bac pour les personnes              |
|  Inscription                    |  Edifice profane                            |  Fontaine                            |
|  Croix routière/Croix de chemin |  Exploitation industrielle ou<br>artisanale |  Autre élément du paysage<br>routier |
|  Oratoire/Chapelle routière     |  Carrière/Gravière                          |   |

# LÉGENDE DE LA CARTE DE TERRAIN IVS

## FORMES DE CHEMIN (STRUCTURE)

### Chemin avec talus latéral unique (ou talus latéraux)

	matériau meuble
	rocher
	mur de soutènement, traditionnel
combinaisons possibles	

### Chemin avec éléments de délimitation

	mur ou mur de parapet, traditionnel
	alignement d'arbres / haie
	pierre(s) bordière(s), bordure
	dalles bordières verticales
	clôture ou palissade
combinaisons possibles	

### Vestiges

Éléments non identifiables clairement comme forme de chemin

	Forme de chemin (p. ex. chaussée)
--	-----------------------------------

### Situations complexes

Multiplicité d'éléments dans un espace restreint interdisant une représentation exacte sur la carte de terrain.



(p. ex. réseau de chemin creux de matériau meuble)  
seule la surface est représentée

## SURFACE/REVÊTEMENTS

hors d'usage	en usage	
		rocher
		matériau meuble
		empierrement, cailloutis
		pavage, pavement
combinaisons possibles		

hors d'usage	en usage	
		revêtement artificiel
		marches, escaliers, gradins
		gué
		chemin de madriers
combinaisons possibles		

## OUVRAGES D'ART

	pont		conduite / canalisation d'eau		galerie
	vestiges de pont, culée ou butée de pont		tunnel		

## ÉLÉMENTS DU PAYSAGE ROUTIER (EPR)

	Pierre de distance		chapelle		mines
	autre pierre		église		embarcadère / débarcadère / port
	arbre isolé		château / château fort / ruines		bac (pour personnes)
	inscription		édifice profane		fontaine
	croix routière / croix de chemin		exploitation industrielle ou artisanale		autre élément du paysage routier

## LES OBJETS IVS

Certains tronçons du réseau historique communal ont conservé tout ou partie de leur morphologie traditionnelle. Ils sont répertoriés à l'Inventaire des voies de communication de la Suisse (IVS), documentation Genève, comme des objets avec substance ou beaucoup de substance.

### Route de Thonon

Attesté dans la "Carte des environs de Genève" de Mallet (1776) comme "Grand chemin de Thonon", désigné dans le Cadastre français (1812) comme "Route de Paris à Milan" ou plus modestement comme "Grande route de Genève à Thonon", le tracé possède aujourd'hui toutes les caractéristiques d'une très large route cantonale moderne, avec un profil en chaussée et des talus parfois marqués. Le dernier tronçon, entre Anières-Douane et l'Hermance, est marqué à droite par un accotement herbeux planté de jeunes chênes. De l'autre, la route surplombe les champs avec un petit talus croissant jusqu'à 1,50 m. Le "Pont Neuf" qui franchit la frontière sur l'Hermance est construit en béton avec des parements de pierre. A l'est de la route, à la hauteur du lieu-dit La Poudrière, un chemin se détache, qui est un tronçon d'un ancien tracé de la liaison Genève - Thonon.

Substance: tracé d'ingénieur, profil en chaussée

[IVS GE 6.4]



### Route d'Hermance

Largement réaménagée au cours du dernier demi-siècle, elle n'offre guère d'intérêt morphologique et plus de vestiges de l'ouvrage du XIXe siècle. Y prédomine un sentiment d'hétérogénéité, de manque d'identité propre.

Substance: néant

[IVS GE 101.3]



### **Chemin de la Côte-d'Or – route de Chevrens**

A mi-chemin entre le lac et les terres hautes, prolongeant le chemin des Buchilles en direction d'Anières, le "chemin de Corsier à Hermance", suit depuis la sortie du village de Corsier la route de la Côte-d'Or, qui traverse le nant d'Aisy puis, contournant la hauteur des Ambys, retrouve un niveau parallèle au lac. La desserte viticole ne possède pas de qualités particulières, sinon spatiales: entre les lignes du vignoble, elle dégage une vue imprenable sur le lac. Au-dessus d'Anières, le tracé devient route de Chevrens jusqu'aux portes d'Hermance.

Substance: situation, tracé

[IVS GE 101.1]



### **Chemin des Assets – chemin de Boret**

Le chemin de petit gabarit, d'une largeur d'env. 2 m à 2,50 m, asphalté et doté d'une bordure herbeuse, serpente à travers champs jusqu'à rejoindre la route de Chevrens. Son parcours est ponctué de chênes, isolés ou groupés

Substance: gabarit, tracé souple

[IVS GE 101.2.2]



### **Chevrens, chemin des Lieux - chemin des Bouchards**

Le tracé passe sous le village de Chevrens, et poursuit, au-delà de la route de Sous-Chevrens, à flanc de coteau, en direction d'Hermance, selon un niveau constant entre vignes en amont et champs en aval. Offrant à la vue un large panorama, large d'environ 2,50 m, il possède un revêtement de terre et gravier, avec une bordure herbeuse de part et d'autre.

Substance: gabarit, revêtement naturel, situation

[IVS GE 101.2.3]



### **Chemin du pont des Golettes**

La voie est attestée par le Cadastre français avec le passage de la rivière, signalée par l'Atlas Mayer de 1830 comme "chemin des grands prés". La principale qualité de ce chemin est sa remarquable inscription dans le paysage, grâce à un tracé souple, une largeur réduite à 2-2,50 m et des bordures herbeuses. Il est ponctué çà et là de chênes. Juste avant le passage de la rivière, par le moderne pont des Golettes, il retrouve un revêtement naturel.

L'intersection du chemin de Boret et du chemin du Pont des Golettes est marqué par de nombreux chênes, qui forment une véritable "salle d'arbres".

Substance: inscription dans le paysage, tracé souple, arborisation ponctuelle

[IVS GE 205.1]



[Encre de Jean-Michel Bouchardy]

### **Chemin des Champs-Nabez**

Inscrite entre la route de Chevrens et la route de Thonon, l'existence de cette voie est attestée par le Cadastre français de 1812 sous sa dénomination actuelle "chemin des Champs Nabez". C'est un magnifique chemin serpentant à travers champs. Dans sa première partie, il est empierré, d'une largeur de 1,20 à 2,50 m, avec des bordures herbeuses. Le revêtement naturel cède la place à l'asphalte mais le parcours est bordé au sud par une haie fournie ponctuée de chênes et marquée par un léger fossé. Il retrouve un revêtement naturel sur 700 m, et possède alors un gabarit très modeste; inscrit dans un paysage de champs ouverts, son tracé est signalé par un peuplier solitaire.

Pour sa partie finale, le chemin devient une simple piste de terre surélevée entre deux champs, dont l'accès à la route de Thonon est asphalté sur quelques mètres.

Substance: variable, mais tracé souple, revêtement en partie naturel, situation paysagère

[IVS GE 205.2]



### **Route de Foncenex**

Ce chemin carrossable sur l'Atlas topographique de la Suisse de 1896, doublé par la voie du tramway ralliant Douvaine par Veigy-Foncenex, fut élargi en 1913 à 8,50 m, y compris les fossés, pour répondre à une circulation croissante. Le service de tramway est interrompu en 1927. La route, qui semble avoir conservé son gabarit du début du XXe siècle, serpente à travers la campagne présentant au nord un petit talus, avec une bordure herbeuse.

Substance: tracé  
[IVS GE 205.3]



### **Chemin du Pont-de-Crévy**

Reliant les hameaux de Chevrens et Crévy et, à plus grande échelle, le lac à la route de Thonon, le chemin est signalé par la Mappede sarde de 1732, par le Cadastre français de 1812 et l'Atlas Mayer de 1830. Il débute face à la fruitière, est asphalté, avec une largeur de 2,50 m.

Le passage de l'Hermance se fait par un pont en pierre à une arche, construit en 1853 à frais communs avec Veigy. La frontière est marquée par deux bornes de 1816, portant respectivement un "S" pour Savoie et un "G" pour Genève.

Substance: pont de pierre  
[IVS GE 206]



### **Chemin du Nant d'Aisy**

Reliant La Gabiule (Corsier) à Anières, cette voie est le dernier vestige d'un chemin de rive qui autrefois parcourait probablement la bordure immédiate du lac, avant sa colonisation par les propriétés privées. De création relativement récente, le chemin actuel est contenu par les limites de propriétés. Aujourd'hui, il n'y a guère qu'entre La Gabiule et Anières, par le quai de Corsier et le chemin du Nant-d'Aisy, de création relativement récente, que l'on peut encore suivre de près le rivage. Désigné par le Cadastre français (1809/1812) comme "chemin de Corsier à Hermance".

Seule sa dernière partie, peu avant de rejoindre la route d'Hermance, présente quelques traits intéressants. De forts talus mar-



quent la montée, celui d'amont étant surmonté de chênes, avec une haie intercalaire.  
Substance: en partie, talus et haie arborée  
[IVS GE 314 et 314.0.1]

### **Route de Veigy**

En grande partie sur le territoire de Corsier, une partie de cette voie fait office de limite communale. Présent dans la Mappede sarde de 1732, le chemin possède un tracé sinueux et un aspect très dénudé, et traverse des terres agricoles jusqu'à la frontière et l'entrée de Veigy.

Substance: tracé souple  
[IVS GE 313]

Parmi les voies historiques qui n'ont pas été retenues par l'inventaire IVS, il faut signaler:

### **Route de Sous-Chevrens**

Cette large route communale possède un beau tracé souple marqué de hauts talus, parfois ponctué d'arbres.

Substance: tracé, talus

### **Chemin de Bassy**

Desservant une zone de villas, ce tracé historique n'a pas conservé grand-chose de son très ancien passé.

## **LE PAYSAGE ROUTIER D'ANIERES: SYNTHÈSE**

Le réseau historique d'Anières présente une maille assez lâche. Il a conservé dans ses grandes lignes sa morphologie traditionnelle. Si les tracés ont été largement conservés, ils ont pour la plupart été modernisés et adaptés au trafic moderne et aux nouveaux modes d'exploitation agricole.

A l'écart des plus grandes routes, les ingrédients du paysage routier d'Anières sont:

- une inscription remarquable dans le terrain
- des tracés souples, qui s'adaptent aux inflexions de la topographie
- des gabarits restés modestes
- une arborisation ponctuelle soulignant les tracés
- une situation exceptionnelle (vue)

## LE PATRIMOINE BATI

Le patrimoine bâti de la commune fait l'objet de plusieurs inventaires.

### Le Recensement architectural

Le plus ancien, le Recensement architectural, a été réalisé en 1981 et en 1985. Il attribue à chaque bâtiment du noyau ancien des villages et hameaux de la commune une valeur, selon ses qualités architecturales et le degré de conservation de la substance bâtie historique.

Les localités de la commune ne possèdent pas d'objets qualifiés "hors classe" (valeur HC) ou "très remarquable" (valeur 1). Les objets "remarquables" (valeur 2) sont rares. En revanche, on trouve nombre d'objets qualifiés "intéressant" (valeur 3), "bien intégré (par le volume et la substance)" (valeur 4+) ou "bien intégré" (volume seul) (valeur 4).

### L'Inventaire de la Maison rurale

Cet inventaire, actuellement en cours, s'attache à documenter de manière très détaillée les bâtiments ruraux du canton. Mettant en évidence, entre autres, l'organisation spatiale, le mode de construction et les matériaux mis en œuvre, il s'efforce également de retracer l'histoire des objets étudiés. Cet inventaire, qui doit faire l'objet d'une publication, apportera sans nul doute une contribution remarquable à la documentation du patrimoine rural d'Anières.

### L'ISOS

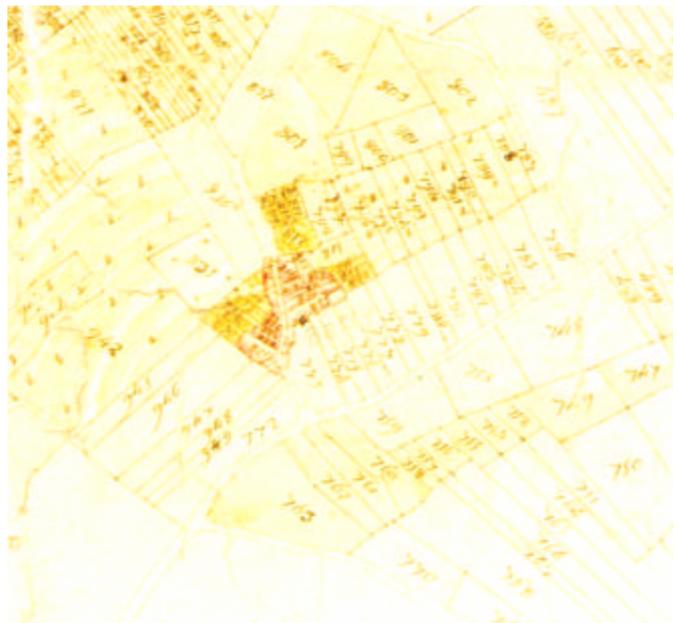
L'Inventaire des sites construits à protéger en Suisse (ISOS), publié par le Département fédéral de l'intérieur en 1984, considère Anières et Chevrens comme des sites d'importance locale.

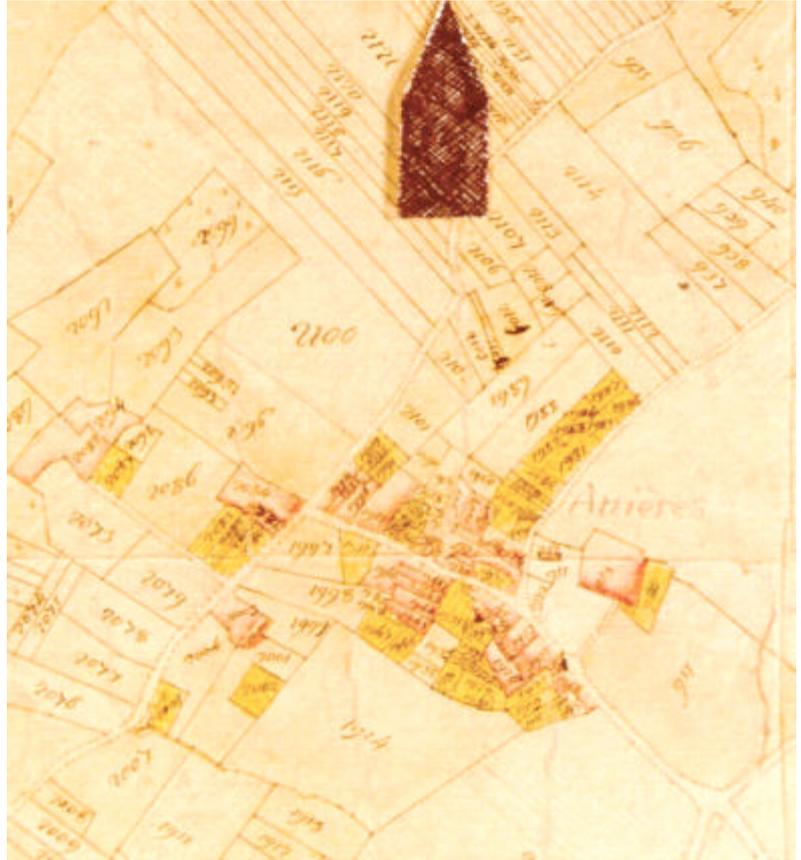
### Mesures légales

La commune ne possède pas de bâtiment classé.

A la suite du Recensement architectural, une série de bâtiments ont été inscrits à l'inventaire des objets dignes d'être protégés, tant à Anières qu'à Chevrens.

*Le hameau de Bassy au début du XVIII<sup>e</sup> siècle. Mappe sarde de Corsier-Anières, 1732 (détail) (AEG)*





Anières (en haut) et Chevrens (en bas) au début du XVIIIe siècle. Mappede sarde de Corsier-Anières, 1732 (détail) (AEG)

## ANIERES

ISOS: village d'importance locale  
Recensement architectural effectué en 1985.  
Adopté en 1985 (ANR 01-101).

La Mappede sarde (MS) de 1732 et le Cadastre français (CF) de 1812 montrent des mas disposés de part et d'autre de l'actuelle et bien nommée rue Centrale, en contrebas de la route de Chevreins. Au bout du chemin de Corténaz, il y avait également un mas, aujourd'hui disparu.

A cette époque, Anières présente une structure viaire en T: la rue Centrale avec les rues de l'Ancien-Lavoir et de l'Aspergière, dont les abords ne sont pas bâtis.

Le chemin du Bézaley se détache déjà de la rue Centrale, pour se perdre dans les champs.

Par la suite, la structure viaire devient plus complexe, avec le prolongement de la rue Centrale jusqu'à la nouvelle route d'Hermandance. Adoptant une forme en arbalète, l'ensemble accueille de nouvelles constructions, soit en second front, soit le long des autres voies. Des villas s'égrènent sur la frange lacustre, provoquant la création de chemins de desserte.

### **Les mas les plus anciens, de part et d'autre de la rue Centrale**

1. Rue Centrale 41, ensemble Les Platanes composé de plusieurs bâtiments, ayant subi de nombreuses transformations. Quelques détails constructifs traditionnels conservés (Ms-i ANR 11 a + 11 b) (RA ANR 99 valeur 3, ANR 96 et 98 valeur 4+, ANR 97 et 100 valeur 4).

2. Rue Centrale 31-33 - ch. du Bézaley 3: Ensemble rural ancien, en partie très fortement transformé. Détails traditionnels conservés (RA ANR 87 et 89 valeur 4+, ANR 88 valeur 4).

### 3. Rue Centrale 21-29

Ensemble rural complexe formé de plusieurs bâtiments, dont la partie centrale est inscrite à l'inventaire (bras de force, escalier extérieur, porte en anse de panier, oeil de boeuf avec date 1721, ...) (No 27: Ms-i ANR 6a + 6b; no 29: Ms-i ANR 7) (RA ANR 83 et 84 valeur 3, ANR 80, 82, 85 et 86 valeur 4+).

### 4. Rue de l'Aspergière 2-4 - rue Centrale 13-15

Ensemble rural fortement transformé (RA ANR 75 et 78 valeur 4+, ANR 77 valeur 4).

### 5. Rue Centrale 38-52

Ensemble rural complexe formé de plusieurs bâtiments. Nombreuses transformations avec perte de substance. Quelques détails préservés (porte de grange en bois, bûcher. La façade est du restaurant Le Cottage porte la date de 1617. (RA ANR 4 valeur 4, ANR 5 à 8, 10 et 11 valeur 4+.

Les pressoirs aux nos 40 et 46 sont inscrits à l'inventaire (Ms-i ANR 8 et ANR 9, soit RA ANR 12 et 9 valeur 3).

### 6. Rue Centrale 14-28

Ensemble rural complexe formé de plusieurs bâtiments. Nombreuses transformations. (RA ANR 18 à 22, 24 à 26 et 28 valeur 4+). Les nos 16 et 20 (RA ANR 27 et 23 valeur 3) sont mis à l'inventaire (Ms-i ANR-4 et ANR-5): fenêtre à chanfrein et coussinet, fenêtre à meneaux, à chanfrein et à doubles accolades, etc.

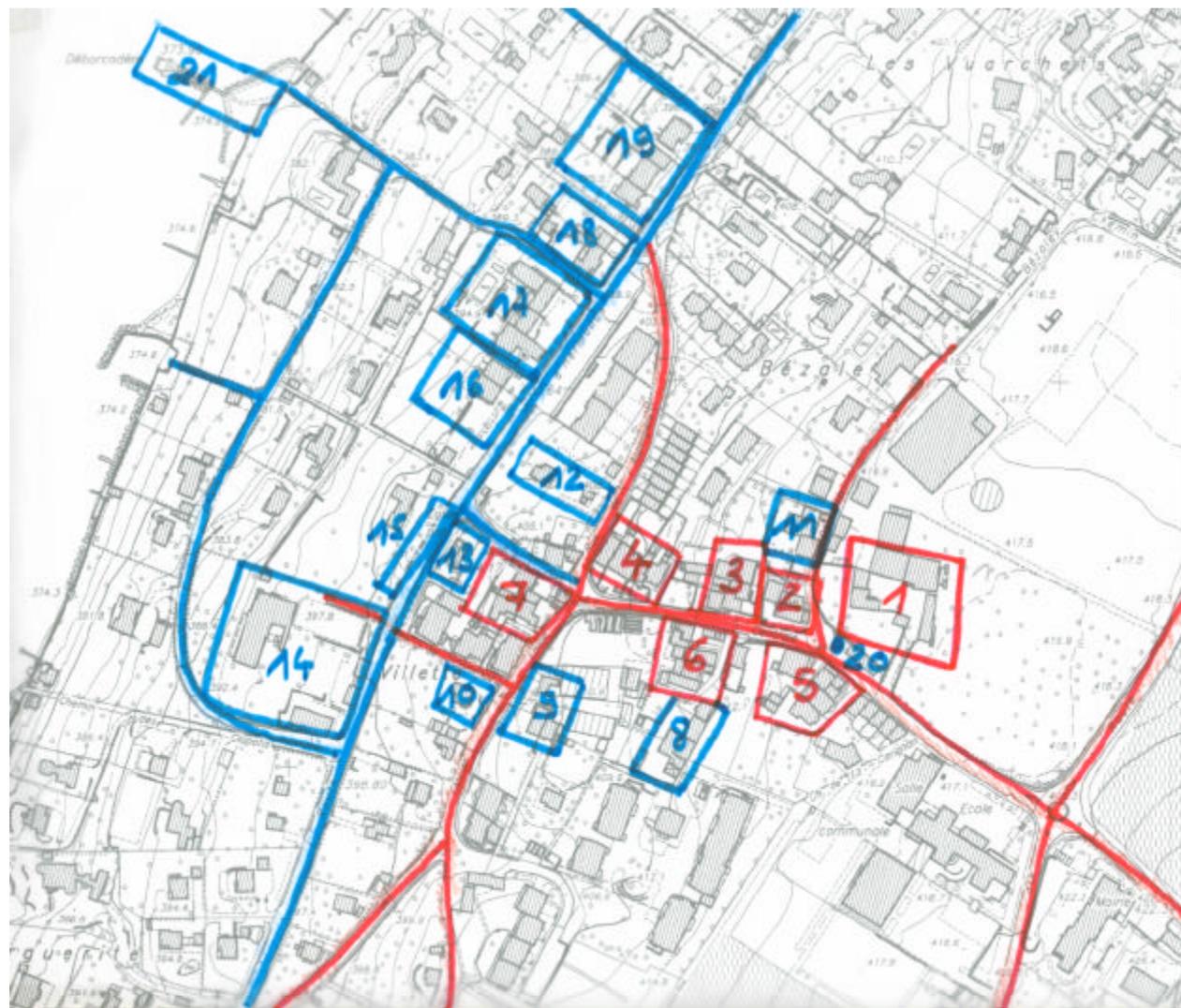
### 7. chemin de Cortenaz 7-9 - rue de l'Ancien-Lavoir 21 - rue Centrale 6-8

Ensemble important situé à une intersection. Fortement transformé. (RA ANR 38, 41, 43, 43b, valeur 4+ , ANR 39, 40, 42, 44 valeur 4).

### **Extensions XIXe siècle et début XXe Au village**



*Développement historique d'Anières*  
 Dans: Schéma directeur d'urbanisme de la commune d'Anières, rapport explicatif, ass architectes, mai 1984



*Anières, les ensembles bâtis historiques*  
 En rouge, les mas anciens  
 En bleu, les extensions du XIXe siècle

8. Rue Centrale 30-32

Petit ensemble ferme - habitation à l'arrière du mas ancien no 6 (RA ANR 16 valeur 4+, ANR 17 valeur 4).

9. Rue de l'Ancien-Lavoir 14-18

Ensemble formant extension le long de la rue de l'Ancien-Lavoir, transformé (RA ANR 34 valeur 4+, ANR 30 à 33 valeur 4).

10. Rue de l'Ancien-Lavoir 15

Bâtiment rural (RA ANR 37 valeur 4+).

11. Rue de l'Aspergière 5

Habitation et dépendance (RA ANR 70 valeur 4+ et ANR 71 valeur 4).

12. Chemin de Bézaley 9

Bâtiment de ferme au volume important, implanté à l'arrière du mas no 2. Transformé en habitation (RA ANR 90 valeur 4+).

**Sur la route d'Hermance**

13. Route d'Hermance 312

Chapelle protestante de 1890 (arch. Louis Sautter), portail néo-gothique (Ms-i ANR-3) (RA ANR 47 valeur 3).

14. Route d'Hermance 281

Villa "Fleur d'eau", fin XIXe siècle. Transformations et adjonctions. (RA ANR 48 valeur 4+).

Au chemin de Fleur d'Eau 2, fontaine à bassin et chèvre en calcaire (Ms-i ANR-1) (RA ANR 49 valeur 3).

15. Route d'Hermance 285

Portail d'entrée de propriété, fin XIXe siècle. Deux portes piétonnes. Piliers en calcaire en forme de colonne. (Ms-i ANR-2) (RA ANR 52 valeur 3).

16. Route d'Hermance 287-289

Ancien ensemble rural (?) transformé (restaurant Le Léman) (RA ANR 54-55 valeur 4).

17. Route d'Hermance 291

Ensemble début XXe fortement transformé vers 1950 avec importante perte de substance (RA ANR 56-57 valeur 4).

18. Route d'Hermance 293-297

Bâtiments de la fin du XIXe siècle fortement transformés (RA ANR 62-63 valeur 4).

19. Route d'Hermance 299-303

Ancien ensemble rural de la fin du XIXe siècle transformé (RA ANR 65 et 67 valeur 4+, ANR 66 valeur 4).

**Objets exceptionnels**

20. Fontaine de la rue Centrale

Bassin en calcaire daté 1843. Goulot en forme de tête de poisson (Ms-i ANR-10) (RA ANR 92 valeur 3).

21. Débarcadère

Le premier débarcadère en maçonnerie est construit en 1866.

**Architecture moderne**

22. Chemin des Courbes 70

Maison individuelle 1970 (arch. J.-M. Lamunière) (*Architecture à Genève 1919-1975*: pp.380-381).

23. Chemin de Bassy 19

Maison individuelle 1972 (arch. D. Grataloup). Habitation sculpture d'expression organique (*Architecture à Genève 1919-1975*: pp.384-385).

- bâtiment à l'inventaire
- domaine public
- ◆◆◆◆ limite communale



## CHEVRENS

On a retrouvé à Chevrens des sépultures en pleine terre datant des IV<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècles, au lieu-dit Les Féclats. Le hameau n'apparaît pas dans les visites pastorales du XV<sup>e</sup> siècle. Au XVI<sup>e</sup> siècle, il dépend de la paroisse d'Anières. En 1730, on y compte cinq domaines.

Chevrens possède une structure linéaire de bâtiments en ordre contigu, typique des villages agricoles traditionnels genevois.

ISOS: hameau d'importance locale  
Recensement architectural effectué en 1981.  
Adopté en 1981 (ANR 201-257).

Tant la Mappede sarde (MS) de 1732 que le Cadastre français (CF) de 1812 montrent une localité organisée, comme aujourd'hui, de part et d'autre de l'actuelle route de Chevrens. Celle-ci est déjà doublée côté lac par le chemin des Lieux. Côté Hermance, le chemin de la Bassière et la ruelle sans nom parallèle sont présents sur les cartes anciennes. Cette structure viaire organise un certain nombre de mas en un ensemble relativement compact.

Plus loin au nord, au-delà du hameau, une voie relie déjà Crévy au lac par-dessus l'Hermance, en un tracé aux ondulations affirmées.

Par la suite, on constate des transformations au niveau des mas existants ou des remplacements. On trouve quelques bâtiments nouveaux à l'arrière, en deuxième front, qui se multiplient dans la 1<sup>ère</sup> moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Au XIX<sup>e</sup> - début XX<sup>e</sup> siècle apparaissent la fruitière, le bâtiment de la douane, la croix et la fontaine.

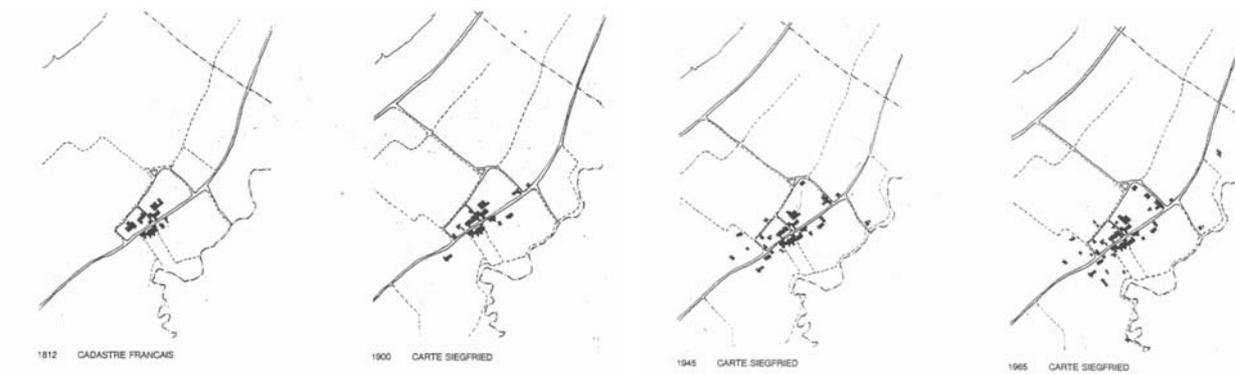
Dans l'ensemble, Chevrens a conservé dans une large mesure sa structure traditionnelle, tant dans l'organisation du bâti que du point de vue de la volumétrie. La substance architecturale traditionnelle est pour sa part considérée comme altérée par les transfor-

mations récentes, notamment à la faveur de la reconversion des bâtiments ruraux en habitations.

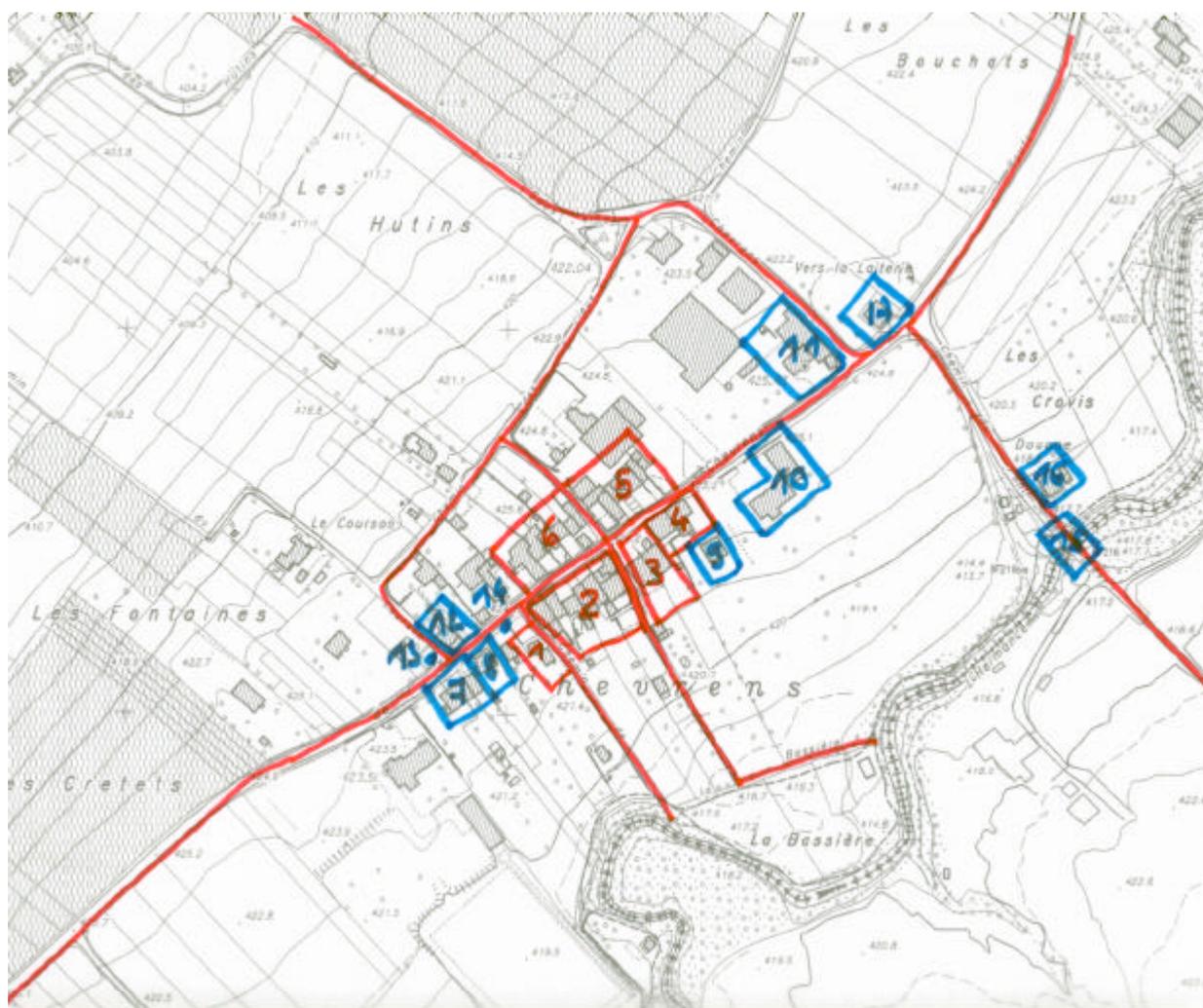
Prolongeant et affinant considérablement le Recensement architectural de 1981, l'inventaire de la Maison rurale a documenté dans le détail les bâtiments anciens de Chevrens. Deux d'entre eux ont même fait l'objet d'une étude monographique, en raison de leurs qualités particulières.

### **Les mas les plus anciens, de part et d'autre de la route de Chevrens**

1. Chemin de la Bassière 4  
Bâtiment ancien et son annexe (RA ANR 209-209bis valeur 4+).
2. Chemin de la Bassière 3 - route de Chevrens 114-126  
Mas inscrit entre deux chemins parallèles, formé de plusieurs bâtiments en ordre contigu. Nombreuses transformations avec perte de substance. Quelques éléments de construction traditionnelle conservés (fenêtres à accolade, etc.).  
Route de Chevrens 120: date 1537 (RA ANR 212-214 valeur 4+, ANR 210-211, 215-218 valeur 4).
3. Route de Chevrens 128-130  
Ensemble rural transformé. Porte de grange datée 1779 (Ms-i 17, 18a, 18b) (RA ANR 219 et 220 valeur 3).
4. Route de Chevrens 132-134  
Ensemble rural. Transformation partielle (Ms-i ANR-20) (RA ANR 221 valeur 3, ANR 222 valeur 4+).
5. Route de Chevrens 131-137  
Important mas composé de plusieurs bâtiments en ordre contigu (RA ANR 231, 232, 233, 234 valeur 4).



*Développement historique de Chevrens*  
 Dans: Schéma directeur d'urbanisme de la commune d'Anières, rapport explicatif, ass architectes, mai 1984



*Chevrens, les ensembles bâtis historiques*  
 En rouge, les mas anciens  
 En bleu, les extensions du XIXe siècle

6. Route de Chevrens 121-127

Important mas formé de plusieurs bâtiments en ordre contigu, non transformé à l'époque du relevé.

Trois des bâtiments ont obtenu la valeur 2 remarquable (fenêtre et porte à accolade et chanfrein, linteau daté 1791, etc.) et ont fait l'objet d'une "étude historique et architecturale" dans le cadre de l'Inventaire de la Maison rurale (Ms-i ANR-14, 15 et 16) (RA ANR 240, 240bis, 241 valeur 2, ANR 238, 242, 243 valeur 4+).

**Extensions XIXe siècle et début XXe**

**Au village**

7. Route de Chevrens 102-106

Petit ensemble relativement homogène, transformé (RA ANR 203, 204, 205 valeur 4+).

8. Route de Chevrens 108

Bâtiment isolé, transformé (RA ANR 206 valeur 4).

9. Route de Chevrens 136

Bâtiment isolé en 2e front, avec de nombreux éléments constructifs traditionnels conservés (Ms-i ANR-19) (RA ANR 223 valeur 3).

10. Route de Chevrens 138

Ensemble de deux bâtiments ruraux organisés en équerre autour d'une cour. Transformation avec perte de substance (RA ANR 224-225 valeur 4).

11. Route de Sous-Chevrens 143-145

Bâtiment de ferme avec adjonction plus récente au sud-est (RA ANR 227 valeur 4+).

12. Chemin du Courson 109

Bâtiment, à l'emplacement d'un mas démoli. Transformation avec perte de substance (RA ANR 249 valeur 4+).

**Objets exceptionnels**

13. Angle route de Chevrens - chemin de Courson

Croix routière en calcaire datée 1854, portant l'inscription "una fides" (Ms-i ANR-12) (RA ANR 251 valeur 3).

14. Route de Chevrens 110

Fontaine en calcaire (Ms-i ANR-13) (RA ANR 207 valeur 3).

15. Chemin du Pont-de-Crevy

Pont en pierre à une arche (RA ANR 259 valeur 3).

16. Chemin du Pont-de-Crevy 15

Bâtiment de la Douane (RA ANR 258 valeur 4+).

17. Route de Chevrens 147

Bâtiment de la fruitière (Ms-i ANR-21) (RA ANR 226 valeur 3).

- bâtiment à l'inventaire
- domaine public
- limite communale



## LA CARTE DU PATRIMOINE D'ANIERES

Les analyses qui précèdent montrent que le patrimoine communal ne se réduit pas aux seuls éléments bâtis.

La carte patrimoine ci-contre, qui fait la synthèse de tous les éléments répertoriés, figure donc:

- le patrimoine bâti, avec les bâtiments inscrits à l'inventaire;
- les objets IVS, tracés de voies historiques et tronçons avec substance;
- les objets routiers qui jalonnent ces parcours et participent à leur valeur d'ensemble;
- les sites archéologiques, connus ou présumés, pour lesquels toute intervention prévue doit être signalée au service d'archéologie et faire l'objet de précautions appropriées.

On le voit, la notion de patrimoine s'étend à l'ensemble du territoire de la commune.

Ce n'est pas une notion figée. Bien au contraire, elle doit participer de façon dynamique à l'affirmation de l'identité communale et à ses projets d'avenir, notamment:

- par la mise en réseau de ses composantes par un système de parcours adapté;
- par le maintien, l'entretien et la mise en valeur d'éléments fragiles tels haies, murets, arbres, objets routiers;
- par l'intégration de la dimension patrimoniale au sens large dans les réflexions sur des projets de construction ou routiers, ainsi que lors d'interventions mineures sur l'espace public.

### PATRIMOINE BATI

-  bâtiment classé = néant
-  bâtiment inscrit à l'inventaire
-  périmètre du recensement architectural du canton de Genève

### OBJETS IVS

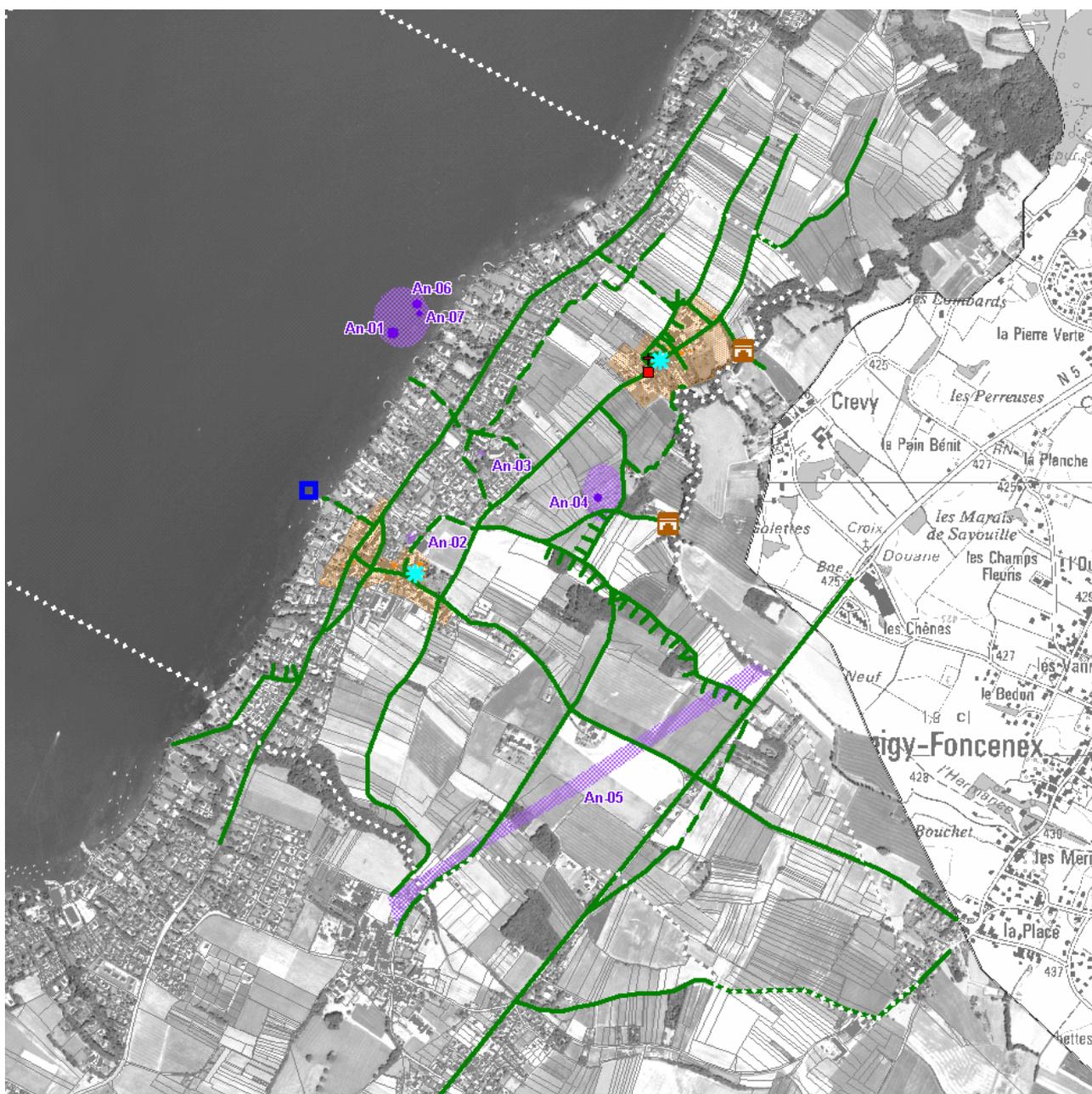
-  tracé historique avec substance
-  tracé historique
-  tracé historique hors IVS

### OBJETS ROUTIERS

-  croix routière
-  débarcadère
-  fontaine
-  pont

### SITES ARCHEOLOGIQUES

-  site connu/fouillé
-  site présumé/zone de réserve





## BIBLIOGRAPHIE ET CARTOGRAPHIE INDICATIVES

### Abréviations

AM	Atlas Mayer
CF	Cadastre français
IVS	Inventaire des voies de communication historiques de la Suisse
MS	Mappe sarde
s.d.	sans date
SHAS	Arts et Monuments, Ville et canton de Genève, 1993
s.l.	sans lieu d'édition

### Références cartographiques

Mappe de Corsier-Anières, 1732, AEG

Cadastre français de Corsier 1812, levé par Joseph Million, AEG

Atlas Mayer 1830, Corsier, AEG

*Atlas du territoire genevois. Permanences et modifications cadastrales aux XIXe et XXe siècles*, Etude réalisée par le Centre de recherche sur la rénovation urbaine de l'Ecole d'architecture de l'Université de Genève (CRR) sous la responsabilité du Service des monuments et des sites du Département des travaux publics. Carte no 6. Genève, 1999

### Références bibliographiques

ass architectes, *Schéma directeur d'urbanisme de la commune d'Anières, rapport explicatif*, mai 1984

BISCHOFBERGER Yves, FREI Anita, *Inventaire des voies de communication historiques de la Suisse, Documentation Genève*, Berne, 1996

BISCHOFBERGER Yves, FREI Anita, *Guide des chemins historiques du canton de Genève*, Genève, 1998

BLONDEL Louis, *Les châteaux de l'ancien diocèse de Genève*, MDG, série in-4/7, Genève, 1956

BRULHART Armand, DEUBER-PAULI Erica,

*Arts et monuments, ville et canton de Genève*, Société d'histoire de l'art en Suisse, Berne, 1993

CHAROLLAIS Isabelle, LAMUNIERE Jean-Marc, NEMEC Michel, *L'architecture à Genève 1919-1975*, Direction du patrimoine et des sites/DAEL, Genève, 1999

ENCYCLOPEDIE DE GENEVE 1. *Le pays de Genève*, sous la direction de Paul Guichonnet, Genève, 1982. 2. *La campagne genevoise*, sous la direction de Charles Bonnet et Françoise Hirsch, Genève, 1983

*ISOS Inventaire des sites construits à protéger en Suisse. Sites construits d'importance nationale*, République et canton de Genève, Office fédéral des forêts, Division de la protection de la nature et du paysage. Publié par le Département fédéral de l'intérieur, hiver 1983/84, Berne

ZUMKELLER Dominique, *Le paysan et la terre, agriculture et structure agraire à Genève au XVIIIe siècle*, Genève, 1992

